

O. I. X. *Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causae servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis uniri.* (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.) M. V. X.  
*Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhaerere que ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita.* (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ)

# LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux

P. A.

ABONNEMENTS : 3 mois. 6 mois. Un an. BUREAUX : Grand'Rue, 15, à Fribourg. Les annonces sont reçues par MM. ORELL, FUSLI & Co. à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

SUISSE . . . . . Fr. 6 » 11 » 20 »  
 UNION POSTALE . . . . . » 40 » 19 » 36 »

La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.  
 Prix du numéro : 10 centimes.

**On peut recevoir la LIBERTÉ gratis d'ici à la fin de l'année courante, en souscrivant un abonnement pour 1887.**

## La victoire conservatrice

La journée du 5 décembre 1886 restera l'une des grandes dates de l'histoire contemporaine du canton de Fribourg. Le peuple consulté a fait connaître sa volonté. Il a marqué, en réalisant tous les députés conservateurs de l'ancien Grand Conseil, qu'il approuve la politique nettement conservatrice, suivie par la majorité issue des élections de 1881. En donnant congé à tous les députés comme à tous les candidats du parti bienpublicard, il a énergiquement manifesté sa répulsion pour cette politique hybride de haines et de concessions que d'aucuns appellent modérée. Oui, modérée vis-à-vis des radicaux auxquels on tend la main pour qu'ils vous aident à vous hisser au pouvoir, avec la résolution bien arrêtée de rejeter ensuite d'un coup de pied l'échelle dont on se serait servi pour monter. M. Bourgknecht a naïvement exposé à l'assemblée de l'école des filles cette politique d'égoïsme, et les radicaux ne l'ont pas hué ! Ce trait seul montre dans quelle fausse situation sont vis-à-vis l'un de l'autre les deux alliés.

Encore une fois, la signification des élections du 5 décembre, c'est l'aversion du peuple fribourgeois pour la politique bienpublicarde. Il n'y aura pas un seul député du parti du *Bien public* dans le nouveau Grand Conseil. Il y aura d'un côté tous les conservateurs, de l'autre 12 radicaux. Tout ce qui voulait se placer entre deux, tous les équilibristes politiques sont tombés de la corde sur laquelle ils essayaient de charmer le peuple par leurs pirouettes. Ce parti, qui avait réussi à accaparer, il y a trente ans, la victoire remportée par le parti conservateur sur le radicalisme, et qui pendant 20 ans s'est prélassé sur des sièges que d'autres avaient conquis, — il a cru obtenir du parti radical en 1881 et en 1886 le service que lui avaient rendu les conservateurs en 1856. En s'alliant aux radicaux, il s'est imaginé que les radicaux lui rendraient les sièges perdus et le hisseraient de nouveau au pouvoir d'où le dégoût des conservateurs, trop longtemps exploités, l'avait enfin renversé. Ils se sont trompés. D'un côté comme de l'autre, on les a éconduits. Les radicaux n'ont eu garde de leur faire une place dans le district du Lac en retour des concessions qu'ils en avaient obtenues dans les districts où le radicalisme ne compte pour ainsi dire pas.

## Dépêches télégraphiques

PARIS, 4 décembre.

A la Chambre des députés, l'animation est extraordinaire. La majorité républicaine espère faire revenir le cabinet sur sa détermination.

Tous les groupes de la Chambre se sont réunis avant la séance.

La gauche radicale a délégué son bureau auprès du président du conseil pour lui présenter le texte d'un ordre du jour de confiance.

L'union des gauches a fait une démarche analogue.

La discussion est très vive dans les groupes de l'extrême gauche. M. Pelletan désire la conciliation. M. Clémenceau estime que le cabinet doit rester démissionnaire.

Enfin, à deux heures M. Floquet ouvre la séance.

M. de Freycinet et tous les ministres siègent au banc du gouvernement. Un grand nombre de députés se groupent autour d'eux dans l'hémicycle. Le président du conseil monte à la tribune et déclare qu'à la

Ce qui caractérise les élections qui viennent d'avoir lieu, c'est le retour de la Gruyère dans la majorité conservatrice. Un moment entraînée à la remorque de chefs en qui elle avait eu le tort de placer sa confiance, la population gruyérienne a eu pendant cinq ans à déplorer la politique suivie par des mandataires indignes de sa confiance. Aussi dès que le mandat a été expiré, elle s'est donnée d'autres représentants qui n'iront pas chercher le mot d'ordre dans l'antichambre des loges maçonniques. A partir de ce jour, l'organe de toutes les vilenies, de toutes les calomnies et de toutes les impiétés, la *Gruyère* ne sera plus le journal de la députation de ce beau district ; le peuple s'est débarrassé de cette solidarité. En pouvait-il être autrement, et n'était-ce pas une insulte pour la Gruyère qu'on pût la soupçonner d'être en majorité avec ce journal ?

La victoire de la Gruyère conservatrice a été superbe ; 2400 voix en moyenne contre 2000.

Dans les autres districts catholiques, la majorité conservatrice s'est accrue et fortifiée ; l'opposition a perdu du terrain partout ; le résultat des élections a été un écrasant échec pour les adversaires du régime conservateur. Dans la Sarine, ils n'ont pas pu arriver à 2000 ; dans la Gruyère, ils ont à peine atteint ce chiffre ; dans le Lac, ils sont restés à 1700. Dans les quatre autres districts, c'a été une débâcle, une débandade complète : 400 voix dans la Broye, 300 dans la Glâne, 120 dans la Veveyse, quelques centaines à peine dans la Singine.

Au début de la campagne électorale, les organes de l'opposition ont déclaré qu'ils voulaient lutter partout, afin de faire le bilan de leurs forces dans tout le canton. Ils se flattaient d'atteindre 10,000 voix : c'est à peine s'ils arrivent à 7,000.

Et les forces du parti conservateur dépassent 17,000 !

Voilà la comparaison.

Dix-sept mille électeurs fribourgeois, dans la conscience de leur responsabilité et la plénitude de leur indépendance, ont dit au gouvernement :

Nous sommes avec vous !

Voilà cinq ans que l'on vous calomnie devant la Suisse entière, que l'on vous appelle un gouvernement de coterie. Nous avons voulu montrer, par nos 17,000 voix, qu'aucun gouvernement en Suisse n'est autant que le nôtre l'expression de la volonté du peuple qui se l'est donné.

On vous a reproché de suivre une politique personnelle. Notre vote dit que votre politique n'est pas la vôtre, mais la nôtre, la politique qui puise sa raison d'être dans la conscience même des populations qui vous ont donné leur confiance. Ceux qui ne cherchaient dans le pouvoir que les satisfactions de leur égoïsme ou de leur intérêt, vous ont reproché les dégoûts et l'exclusivisme.

suite des votes émis hier, le cabinet se retire, n'ayant plus d'autorité, ce qui est nécessaire pour gouverner. (Mouvements divers.)

M. Laguerre annonce qu'il veut déposer une proposition tendant à rallier la majorité républicaine. (Applaudissements de l'extrême gauche.) Sa proposition est repoussée. (Bruit.) Une grande agitation règne dans la Chambre.

M. de Freycinet et les ministres quittent la salle.

M. Floquet annonce que la séance est renvoyée à lundi. Les députés se séparent lentement. On discute violemment dans les couloirs.

Le bruit court que M. de Freycinet aurait dit à M. Grevy qu'il ne pouvait plus gouverner sans l'appui moral du Parlement.

Une longue entrevue a eu lieu ce matin entre MM. de Freycinet et Floquet. Ce dernier a refusé de constituer un ministère.

M. Clémenceau déclare dans les groupes qu'il refusera également.

Le désarroi est général.

Nous, peuple souverain, nous savons dégommer encore mieux que vous. Cherchez à combien de bienpublicards nous avons fait grâce ? Exclusifs, nous le sommes ou nous ne le sommes pas, suivant qu'on l'entend. Nous apprécions les hommes à la mesure des principes conservateurs et religieux, et nous ne nous croyons pas tenus de livrer notre présent et notre avenir à qui répudie nos traditions, à qui combat toutes nos convictions, à qui réagit contre nos plus chères aspirations.

Le résultat du Lac est très satisfaisant. Le parti du gouvernement a fait un chemin énorme depuis cinq ans. Ses candidats avaient obtenu 800 voix en 1881 ; ils arrivent aujourd'hui à une moyenne de 1300. La distance qui nous sépare de la majorité absolue n'est plus que de 200 voix. Comme tous les autres, ce district aurait rendu hommage à la politique prudente et tolérante du gouvernement, s'il ne s'était trouvé pour faire une majorité d'opposition des centaines d'électeurs non fribourgeois à Morat et à Montilier. Ces deux localités ont donné à la liste radicale une avance de 500 voix. Le reste du district donne la majorité aux candidats du parti gouvernemental.

Le fait était intéressant à signaler. Il prouve que le Murtenbiet, le vrai Murtenbiet, le Murtenbiet fribourgeois ne veut pas avoir d'autre politique que la politique des autres districts du canton.

## Le clergé et les élections

Nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lecteurs un article du *Moniteur de Rome*, l'organe français du Vatican, qui réfute en termes on ne peut plus formels, une erreur que le *Bien public* s'était efforcé d'accréditer. On voulait nous interdire de nous préoccuper des intérêts religieux quand nous remplissons nos devoirs de citoyens ; on prétendait interdire au clergé de donner les directions pratiques que comporte la défense des droits de l'Eglise dans le domaine de la vie publique.

Le journal romain met à néant ces sophismes dans une correspondance française qu'il a publiée à la place d'honneur, pour bien marquer son adhésion aux idées de son collaborateur parisien :

Est-il possible qu'un catholique, qu'un prêtre catholique surtout, ne tiennne pas compte de l'attitude du parti républicain, et qu'à la veille d'une élection il ne pèse pas les conséquences de son vote ? N'est-il pas de son droit, que dis-je, de son devoir, de rappeler à ceux qu'il a mission d'instruire et de diriger, que, du choix de leur mandataire, dépend une question vitale pour l'Eglise de France ?

On le voit, nous posons la question en termes aussi précis que modérés.

Tous les intérêts, en France, ont le droit d'exercer une pression sur l'électeur : ici, c'est l'intérêt agricole qui exige

du député du Nord l'engagement de voter une surtaxe sur les blés étrangers ; là, c'est un syndicat de marchands de vins qui impose à l'élu la promesse de réformer l'exercice. Ici, on vote en réalité pour un chemin de fer d'intérêt local : là, c'est un jugement sur la politique coloniale que l'on réclame du corps électoral.

Et, à nous catholiques, on nous défend de mettre en cause l'intérêt de l'Eglise de France. C'est un intérêt moral, et de ceux-là le prêtreur français n'en a pas souci, et il s'en fait gloire.

Que sans citer aucun nom, un curé invite en chaire ses paroissiens à peser les conséquences de l'élection qui se prépare, qu'il leur montre, d'un côté, la paix rétablie dans l'Eglise, la liberté rendue au culte et à ses ministres, et de l'autre la rupture du lien concordataire et la recrudescence du *Kulturkampf*, et ce prêtre sera déferé aux tribunaux, comme ayant fait de la politique dans le temple.

Et, à la même heure, dans la même localité, un confrencier pourra démontrer, s'il le juge utile, que le libre échange ruine la France en exportant son argent et en immobilisant ses produits ! Il pourra mettre en accusation la majorité républicaine, qui approuve et maintient ce régime économique ! Il pourra même provoquer l'organisation de syndicats agricoles, ayant pour but ouvert, reconnu, le renversement de cette majorité au profit d'une assemblée protectionniste !

C'est bien ainsi que se pose la question, sous un régime qui se dit libéral.

Passez la mer, allez en Angleterre : vous y voyez le clergymen discuter en chaire et dans la presse le privilège de l'Eglise officielle.

Passez le Rhin, allez en Allemagne : vous y voyez le Centre catholique résister légalement à l'autorité du Chancelier de fer et mener ouvertement campagne contre le *Kulturkampf*.

Et sous la République, l'Eglise de France en est venue à réclamer en vain « la liberté comme en Allemagne » ! En pays catholique, elle en est venue à envier le sort des catholiques en pays protestant !

Voilà à quels abus peut conduire le parlementarisme, tel que l'entendent les radicaux et les jacobins. Sous la première Révolution, on gardait l'abord des urnes, et on ne laissait pas les honnêtes gens aller au scrutin ; aujourd'hui, on ne laisse pas aux catholiques le droit de s'organiser en parti électoral, et on frappe leurs chefs, dès qu'ils veulent porter leurs griefs devant le pays.

Qu'on le remarque bien, nulle part en France le clergé ne s'est immiscé dans la politique : c'est de conservation sociale qu'il s'occupe et non d'autre chose. Il ne se prononce ni pour la République, ni pour la monarchie : mais il est pour l'ordre contre le désordre, pour le conserva-

## Dernières dépêches

Berne, 6 décembre, dix heures.

Il brûle dans le quartier de la Lorraine.

Bulle, 6 décembre.

Voici le résultat définitif de la Gruyère. Le premier élu de la liste conservatrice a 2627 voix, contre 2164 obtenues par le candidat qui arrive en tête de la liste radicale.

Paris, 6 décembre.

La solution de la crise ministérielle n'est pas prévue avant la huitaine.

Londres, 6 décembre.

Des désordres sérieux ont éclaté à Cork (ville d'Irlande, 80,000 habitants). Les Irlandais ont attaqué la police et blessé plusieurs agents.

Pékin, 6 décembre.

Un décret de l'impératrice de Chine annonce que la question du déplacement de la cathédrale de Pékin est maintenant

réglée. Sa Majesté loue le Pape, le clergé catholique, et exprime ses sympathies pour la France.

Paris, 6 décembre.

L'assemblée de l'union des gauches s'est déclarée disposée à élaborer un programme commun avec les autres groupes républicains, programme de nature à constituer une majorité de gouvernement. Elle a chargé son bureau de rédiger ce programme.

La gauche radicale et intransigeante a confié à ses bureaux la mission d'entrer en pourparlers avec le bureau de l'union des gauches, dans l'intérêt de la République.

Les bureaux de ces trois groupes vont dès lors se réunir aujourd'hui.

M. Grevy n'a encore appelé personne auprès de lui. Il est probable qu'il ne s'occupera de la composition d'un nouveau cabinet qu'après l'ensevelissement du général Pittié, qui a lieu demain mardi.



heure le budget au Sénat. Ce sera à l'assemblée du Luxembourg de voir s'il lui convient de prendre devant le pays la responsabilité des douzièmes provisoires. Les radicaux ajoutent, d'ailleurs, que ce régime ne leur inspire aucune répugnance et qu'ils y trouvent même certains avantages.

En fait, il est devenu difficile que les douzièmes soient évités.

M. de Freycinet a été avisé par M. Herbette que la diplomatie allemande s'évertuait, en ce moment, à prouver à Vienne et à St-Petersbourg que la France cherchait à envenimer les relations entre les deux cours. L'Allemagne protesterait avec empressément contre de pareilles tendances et insinuerait que la politique française n'a d'autre objet que de vouloir amener un conflit dont elle espère profiter.

Le cabinet de Berlin cherche à présenter notre pays comme un sérieux obstacle au maintien de la paix européenne. Les émigrés bulgares se sont réfugiés à Bucharest, la ville de la joie, selon l'étymologie du nom. C'est de cette capitale de la Valachie que va sortir la paix ou la guerre. Il est à croire que Bucharest continuera de mériter son nom d'heureux présage; mais quelle que soit l'issue du mouvement révolutionnaire qui agite la Bulgarie, tant que durera la crise, le pays est en grève et ne produit guère, il perd même l'habitude du travail, père nourricier des nations. Ainsi en est-il de tous les peuples en révolution, et nous en faisons en France la triste expérience. Il a été question de tirer de là la Bulgarie en lui donnant pour souverain le prince de Mingrélie, le pays des mille sources, l'ancienne Colchide. La toison d'or n'a pas tenté, paraît-il, les Jassons révolutionnaires de la Bulgarie. La candidature du prince transcaucasien est abandonnée. A qui le tour?

La crise ministérielle a produit un grand désarroi sur le marché des rentes françaises, dont la baisse a contrasté avec la fermeté des valeurs ottomanes, hongroises et espagnoles. Si la démission de M. de Freycinet devient définitive, il y a lieu de prévoir une dépréciation beaucoup plus importante. Ce n'est pas que la politique financière de M. de Freycinet soit à regretter; mais il faut reconnaître qu'il apportait depuis quelque temps, dans les relations extérieures un esprit de suite qui atténuait les fautes commises dans les affaires d'Egypte. Il est évident que des ministres, comme M. Floquet, feront regretter leurs prédécesseurs, quels qu'ils aient été.

Lettre de Londres

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Londres, 2 décembre.

Vos dépêches ont déjà appris à vos lecteurs que M. John Dillon, membre du Parlement, est en train de subir la même persécution que le Père Fahy, cela pour avoir prononcé un discours en faveur de certains tenants. D'après la citation qui lui a été notifiée vendredi, M. Dillon est sommé de fournir « des garanties suffisantes de bonne conduite envers la reine et ses sujets », c'est-à-dire de déposer une certaine somme d'argent à fixer par les juges. A ce défaut, il sera envoyé en prison pour le temps qu'il plaira à la cour de déterminer. C'est élastique, comme vous voyez. La poursuite est basée sur une loi du temps d'Edouard III, vieille ferraille que l'on a décrochée et déroulée à l'usage exclusif des Irlandais. Il est possible que le langage de M. Dillon ait été violent, mais pour calmer les nerfs des impressionnables ministres, est-il sage de restreindre la liberté de la parole, que les Anglais étaient si fiers de croire illimitée, et dont les Tories ont tant usé et abusé? Rappelons que, il y a quelques années, lorsque M. Davitt fut poursuivi dans les mêmes circonstances que M. Dillon aujourd'hui, lord Salisbury ne trouva pas de mot assez fort pour flétrir la conduite du gouvernement de M. Gladstone. Tempora mutantur.

Sir M. Hicks-Beach a trouvé bon d'interdire le meeting de Sligo, sous prétexte que les jurés du comté pourraient être intimidés. Les rédacteurs du Roscommon Herald vont en effet paraître en cour d'assises. Leur crime est d'avoir publié les résolutions de la Ligue, parmi lesquelles une liste de personnes mises en boycotting, c'est-à-dire à qui il ne faut rien vendre et de qui il ne faut rien acheter. Or, ces résolutions, dit le Daily-News, ont été en réalité prises, elles ont été insérées dans le journal comme le sont d'autres nouvelles. Peu de jurés, même en Angleterre, prononceraient une condamnation basée sur de tels motifs. Mais en Irlande les jurés sont très sur le volet et nommés par l'administration. Dans le comté de Sligo, où les catholiques sont neuf fois plus nombreux que les protestants, le nombre des jurés protestants est de beaucoup supérieur au nombre des jurés catholiques. Or, il n'y a pas d'homme plus haineux et fatalement partial qu'un protestant irlandais. C'est dans le sang.

Pour ce qui regarde le meeting proprement dit, Sir M. Hicks-Beach s'est montré maître dans l'art de manquer le but. Son utase n'a servi qu'à jeter le ridicule sur le gouvernement. Au lieu d'un meeting, on en a tenu une demi-douzaine, voilà tout.

Il s'est passé des choses ineffables. M. O'Brien et d'autres membres du Parlement arrivent à Sligo samedi soir. Une foule immense stationne devant leur hôtel. Un inspecteur de police leur déclare que s'ils tentent de parler, les forces armées balayeront la rue. M. O'Brien réplique avec raison que la défense du lord-lieutenant ne concerne que le meeting du dimanche. « Je dois exécuter les ordres que j'ai reçus, dit l'officier, et non pas en discuter la légalité. » M. O'Brien commence un discours. La foule est dispersée au bout de quelques minutes par les agents de police. M. O'Brien et ses amis annihilent leurs efforts en tenant des meetings ambulants. Puis le maire, un

nationaliste, ouvre l'Hôtel-de-Ville à minuit pour une assemblée, mais la police n'y laisse entrer que les membres de la branche locale de la ligue nationale. A une heure et demie du matin, M. O'Brien et ses compagnons échappent, par une ruse, à la surveillance des constables et se rendent dans des villages où il n'y a pas de bureau télégraphique, les habitants sont éveillés au son du tocsin ou des cloches d'église et sont accueillis au saut du lit par des déluges d'éloquence. On acclame M. Gladstone, on dénonce les landlords, on attaque l'administration et ses fautes, ses bévus trop réelles. Cela dure toute la journée à la barbe des agents ahuris de ne pouvoir être partout. Et voilà comment sir M. Hicks-Beach a gagné une grande victoire. Ch. S.

Renseignements et Nouvelles

Belgique. — L'Association libérale de Belgique a adopté la candidature d'un ouvrier socialiste, nommé Vaudendorpe, pour les élections communales qui auront lieu le 12 décembre à Bruxelles. C'est la première fois qu'un ouvrier devient candidat officiel de l'Association. Ce trait indique les progrès que le socialisme a faits dans les rangs du parti libéral.

On écrit de Bruxelles que le gouvernement a reçu jeudi, à une heure de l'après-midi, une dépêche du ministre belge à Londres annonçant l'arrestation d'un des voleurs de l'Express Ostende-Verriers. On croit que le Scotland Yard ne tardera pas à mettre la main sur toute la bande, qui doit avoir des complices à New-York.

Canton de Fribourg

Résultats des élections

Ville de Fribourg

Dans la capitale, le scrutin a été extrêmement fréquent, car il n'y a eu que 231 absentions sur 2358 électeurs inscrits. Le nombre des votants s'est élevé à 2027 : bulletins blancs ou nuls, 12; bulletins valables, 2015.

De la liste libérale-radical, M. Diesbach, Louis, vient en tête avec 1095 voix, et M. Pittet termine la série, avec 987. Moyenne de la liste, 1050 voix.

La liste conservatrice vient ensuite, avec 988 voix pour le plus favorisé, M. Roger Boccari, et 924 pour M. Reynaud, qui arrive en dernier. Moyenne de la liste 985 voix.

Différence moyenne des deux listes 85 voix. Ce résultat, auquel nos adversaires étaient loin de s'attendre, puisqu'ils se vantaient d'avoir une majorité de 400 voix, les a atterrés. Bientôt les nouvelles des campagnes de la Sarine ont achevé de leur faire perdre contenance. Ce n'était pas une défaite, en effet, mais un écrasement.

Nous avons conservé, en ville, notre chiffre des élections communales. Nous arrivons à 1,000 voix assurées et conservées presque sans travail.

District de la Sarine

(Manquent deux communes.)

Table with 2 columns: Description, Number of voters. Includes rows for 'Nombre des électeurs inscrits', 'Nombre des votants', 'Bulletins nuls et blancs', 'Bulletins valables'.

Sont élus:

Liste conservatrice

Table with 2 columns: Name, Votes. Lists candidates for the conservative list such as M. Eby, Stanislas, conseiller d'Etat, etc.

Ont obtenu des voix:

Liste libérale-radical

Table with 2 columns: Name, Votes. Lists candidates for the liberal-radical list such as Diesbach, Louis, à la Schurra, etc.

Table with 2 columns: Name, Votes. Lists candidates for the Glâne district such as Buman, Max, docteur à Fribourg, etc.

District de la Glâne

Sont élus:

Liste conservatrice

Table with 2 columns: Name, Votes. Lists candidates for the Glâne district conservative list such as MM. Wuller, Louis, avocat, etc.

District du Lac

(Moins Fräschels et Courlevon)

Sont élus

Liste radicale

Table with 2 columns: Name, Votes. Lists candidates for the Lac district radical list such as MM. Liechty, Hermann, à Morat, etc.

Ont obtenu des voix:

Liste indépendante

Table with 2 columns: Name, Votes. Lists candidates for the Lac district independent list such as Mader, Jacob, à Ried, etc.

Les résultats détaillés des autres districts nous arrivent trop tard pour paraître dans ce numéro. Nous les donnerons demain.

Monsieur le Rédacteur.

Une fête pleine de suaves et fortifiantes émotions a été célébrée le 23 à Billens. Ares de triomphe, drapeaux, inscriptions, coups de canon, le soir, illumination du clocher aux feux de Bengale. Rien n'a manqué à la solennité. Qu'il y a-t-il donc à Billens? se demandaient les braves campagnards allant au marché de Romont, et entendant les cloches carillonner et le canon tonner...

Il y eu d'abord le baptême d'une cloche, pour nous servir de l'expression très juste de nos villageois, c'est à dire la bénédiction et la consécration d'une cloche devenue ainsi la propriété de l'Eglise pour être affectée au culte divin. Malgré un peu de neige qui se mit à tomber pendant la cérémonie, toute la paroisse assistait recueillie à ce baptême solennel, et contemplant avec une religieuse attention ces rites si graves et si instructifs.

Mais il y avait plus encore. La paroisse de Billens célébrait le 25<sup>e</sup> anniversaire de son alliance spirituelle avec un bien-aimé et si dévoué pasteur, M. le très révérend doyen Raboud.

Aussitôt après la bénédiction de la cloche, eut lieu l'office solennel, avec diacre et sous-diacre, des chants bien exécutés à deux et à trois voix. A l'Evangile, M. le Révérendissime Vicaire Général, monta en chaire et lut d'abord la touchante dépêche télégraphique que Monseigneur l'Evêque, momentanément absent et empêché de venir en personne à Billens, avait envoyée à M. le doyen. Il ajouta que Sa Grandeur l'avait chargé de remettre au vénérable jubilaire une magnifique médaille en argent à l'effigie de Léon XIII. L'orateur retraça ensuite avec l'éloquence du cœur les liens de respect, d'affection et de reconnaissance qui se forment entre le prêtre et les fidèles, à cause de la mission divine du prêtre, de son caractère sacré, à cause de ses fonctions si multiples et qui toutes ont pour but le bien spirituel et même matériel du peuple chrétien, à cause enfin des vertus personnelles du ministre de Jésus-Christ. Il montra que M. le doyen avait réalisé cet idéal du pasteur des âmes, devenant par son

titre de représentant de Dieu, par son dévouement de tous les instants, l'ami de tous et le véritable père spirituel de sa paroisse.

Dans l'après-midi, les enfants des deux écoles de Billens et d'Hennens accompagnés de MM. les instituteurs, les jeunes personnes et les jeunes gens, tous les groupes au grand complet, allèrent à la cure complimenter le vénéré jubilaire et lui apporter leurs présents de nocce. Il y eut bien des larmes versées; mais, certes, elles n'étaient point amères... que nous aimons entendre M. le doyen, malgré l'émotion qui l'oppressait, dire à ces vigoureux jeunes gens réunis comme une couronne autour de lui, que le prêtre est le véritable ami de la jeunesse, que le curé aime ses jeunes gens, parce qu'ils sont l'avenir de la paroisse, qu'il veut leur bien et ne cherche qu'à les préserver du mal, comme une mère qui prend son enfant dans ses bras pour l'arracher au danger...

Au banquet, M. le Révérendissime Vicaire Général félicita M. le doyen au nom de Sa Grandeur, Monseigneur l'Evêque, au nom de l'administration. Le conseil de paroisse, le conseil communal de Billens, le clergé du diocèse eurent aussi leurs organes dans ce concert si cordial et si unanime de félicitations et de témoignages affectueux. M. le doyen a dû entendre tout le bien qu'il a fait dans sa carrière sacerdotale déjà longue (45 ans) pour les âmes, pour les intérêts de la religion dans le diocèse, les sacrifices qu'il s'est imposés pour toutes les œuvres de piété et de charité, en particulier, la grande part qu'il a eue à la fondation de l'Hospice de district.

En somme, heureuse et consolante journée qui resserrera encore les liens qui unissent le pasteur à ses chères ouailles, le doyen au clergé commis à sa sollicitude, édifiente journée qui honore la paroisse de Billens et qui a été aussi la glorification du sacerdoce catholique, établi par Jésus-Christ comme la lumière du monde et le sel de la terre, et dont l'action bienfaisante répand dans les familles, dans la société comme dans toutes les âmes la vérité, la vertu et le bonheur.

VÉRAX.

CONSEIL D'ÉTAT

Séance du 4 décembre

On autorise la commune de Villarvolard à constituer des hypothèques en faveur de la paroisse, celle de Charmey à lever un impôt et celle d'Esmond à agrandir sa maison d'école.

On accorde l'usage gratuit de la salle de la Grenette à la Société de chant de Fribourg pour son concert de l'Ophélie qui aura lieu le 19 courant; l'usage gratuit de la même salle est pareillement accordé à l'association des Dames charitables du 2 au 6 janvier prochain pour une tombola.

Le conseil nomme: M. Alphonse Ruffieux à Grésuz, greffier de la justice de paix de Charmey.

M. Fr. Dupraz, syndic de Rue, nous a écrit, sous date du 4 décembre, pour protester contre l'inscription de son nom dans une liste libérale-radical qu'on a mise en circulation, au dernier moment, dans le district de la Glâne.

Eglise de Saint-Jean. — L'exposition des lots pour la loterie de Saint-Jean commença au petit salon de la Grenette, le 13 décembre prochain; le 15 aura lieu le tirage des numéros gagnants. Les zéloteurs sont instamment priés de faire parvenir au plus tôt au Recteur de Saint-Jean le montant des billets placés ou les billets non placés. (Communiqué.)

Les cours de dessin technique professionnel et à main levée, donnés sous les auspices de la Société des ingénieurs et architectes, commenceront vendredi, 10 courant, à 8 h. du soir, à l'école des filles.

Les inscriptions pourront être reçues avant l'ouverture de la première leçon. (Communiqué.)

VARIÉTÉS

Météorologie

Analyse statistique de la période du 4 novembre au 2 décembre. (Voir la Liberté du 7 novembre.)

Le caractère de cette période était ainsi défini: « Elle se dessine encore de la même manière que ses deux devancières, en disant « toutefois, que les gros temps de la période précédente n'étaient pas à craindre. Elle sera « belle, disons-nous. Cependant on observera « une tendance marquée à présenter un état « atmosphérique nébuleux, amenant la formation de nuages denses menaçants ne donnant « que fort peu de pluie ou de neige. Les jours « d'exception seront de 7 à 9, donnant en général une pluie ou neige peu abondante, en petite quantité. Tendance du courant N.-E. à N.-O. à se produire fréquemment. La position du baromètre sera encore la même que dans les trois précédentes périodes. Il se maintiendra aux approches de la moyenne et dans la partie supérieure, soit pour Fri-

bourg 708, pour Berne 710, Bienne 720. Cette ligne ne sera dépassée en baisse qu'à de rares exceptions.

L'observation que nous avons faite dans la précédente statistique se reproduit aussi dans celle-ci, c'est-à-dire que cette période ne se dessinait nettement ni en beau, ni en mauvais. Ainsi nous ne disons pas que le beau temps serait la règle, mais qu'elle serait belle, en ajoutant sous forme d'atténuation qu'on observera une tendance marquée à l'apparition de nuages denses menaçants ne donnant que fort peu de pluie. On verra que ces données se sont parfaitement trouvées justes.

Elles comportent trois catégories de jours :  
I. Jours ayant présenté l'aspect de nuages menaçants, n'ayant donné que fort peu de pluie ou de neige : 4, 6, 11, 12, 13, 17, 19 novembre, 2 décembre. Tous ces jours n'ont donné de la pluie que dans la nuit et sur le matin ou le soir de 9 heures à minuit, et en tellement petite quantité qu'elle n'était pas suffisante à faire couler les gouttières. Tout le reste de la journée a été beau et ensoleillé.

II. Jours de beau temps absolu : 5, 9, 10, 16, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 novembre.

III. Jours d'exception : 7, 8, 14, 15, 18, 22, 30 novembre, 1<sup>er</sup> décembre. A l'exception des 7 et 8 qui ont donné une pluie abondante et 14

et 18, une pluie persistante, les autres jours n'ont donné que fort peu de pluie ou de neige, tellement que nous n'avons eu jusqu'ici que quelques jours où la neige a tenu, et jamais au-delà de 6 à 8 centimètres, en sorte que la circulation des voitures n'a pas encore été empêchée.

Degré de pression atmosphérique. Ici le succès n'a pas été aussi complet que pour les fluctuations atmosphériques. Depuis que nous publions les bulletins des observatoires, l'écart n'a jamais été au-dessus de 5 à 9 jours. Cette fois, le baromètre a dépassé la moyenne en baisse dans les trois places visées, du 5 au 17 novembre et du 30 au 2 décembre. Total 15 jours. Le courant N.-E. a été assez fréquent. Il a été constaté les 7, 8, 10, 19, 20 au 28 novembre, soit 13 jours. L'on a vu les indications puisées dans l'almanach dit de Mathieu de la Drôme (E. Plon, Nourrit et Cie, Paris), pour le mois de novembre. Elles sont vraiment fameuses. Il y a de tout et bien droit serait celui qui pourrait en débrouiller et tirer au clair le caractère. Nous y trouvons du 1<sup>er</sup> au 3 novembre un froid vif, des glaces, et nous avons eu au contraire une température très douce, pas même de gelées blanches. Beau temps en France du 3 au 11 novembre et c'est justement du 8 au 11 qu'ont eu lieu les inondations des Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Isère, Vaucluse.

Enfin de l'humidité et du froid jusque dans les contrées méridionales, la région pyrénéenne. On y mélange aussi beaucoup de neige. Le caractère dominant semble être beaucoup de froid et de neige. On a vu qu'il n'en a rien été.

La nouvelle période s'ouvre le 3 décembre pour clore le 31. Les jours donnant de la pluie ou de la neige, le plus souvent en petite quantité et mélangés de jours présentant un ciel chargé, menaçant, seront fréquents. Les jours de beau temps absolu seront de 9 à 12. Le courant S.-O. à N.-O. sera à peu près en permanence. Les oscillations du baromètre se feront dans la partie inférieure à partir de la moyenne atmosphérique (variable) soit pour Fribourg 711, Berne 714, Bienne 724.

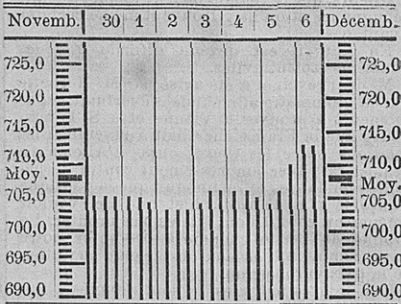
Saignelégier, le 3 décembre 1886.

Z. JOBIN.  
M. SOUSSENS, Rédacteur

Wolga Foulé, double largeur (garanti pure laine), à 1 fr. 20 cts. la demi-aune ou 1 fr. 95 cts. le mètre, est expédié en mètres seuls, coupons de robes, ou en pièces entières franco de port à domicile par Oettinger et Cie., Centralhof, Zurich. (O. 817)  
P.-S. Envoi de collections d'échantillons et de gravures haute nouveauté sur demande gratis.

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE  
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.



THERMOMÈTRE (Centigrade)

Novemb.	30	1	2	3	4	5	6	Décemb.
7 h. matin	0	0	-1	-2	-2	-3	-4	7 h. matin
1 h. soir	0	0	-1	-2	-2	-3	-4	1 h. soir
7 h. soir	0	0	-1	-2	-2	-3	-4	7 h. soir
Minimum	0	0	-1	-2	-2	-3	-4	Minimum
Maximum	0	0	-1	-2	-2	-3	-4	Maximum

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C<sup>ie</sup> Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

Un remède qui ne coûte qu'une dépense de huit centimes par jour, mérite certainement d'être recommandé. A M. Brandt. Les Pilules suisses Brandt que vous avez envoyées à mon père, lui ayant donné un très bon résultat, car elles ont rendu à la santé, je vous témoigne toute ma reconnaissance. Emile Reinhart, Straehlgasse No. 106, Lucerne. Evitez avec soin les nombreuses contrefaçons de Pilules suisses qui sont en circulation et exigez toujours que l'étiquette porte la croix blanche sur fond rouge et la signature R. Brandt. Les véritables Pilules suisses se vendent 1 fr. 25 dans les pharmacies. (O. 545)

VIENT de PARAITRE CHEZ

Delachaux et Niesté (Neuchâtel)

Mistress Margery, par Emile Holt, traduit par M<sup>lle</sup> M. Fabarié, 1 vol. in-12, 2,50 fr.

La fête de Noël manquée, ou trois fêtes pour une, par L. Nagel, pasteur, brochure in-12, illustrée de deux dessins d'O. Hugenin, 0,25 fr.

Une découverte, par A. Massé, récit accompagné de gravures, brochure in-12, fr. 0,30. (O. 811) (O. 514 N)

COURS et LEÇONS d'Italien ou d'Espagnol

63, Grand'Rue, 63  
Leçons particulières. Cours pour Messieurs. Cours spécial pour Dames et Demoiselles. Conversation. (O. 802)

Breuvage pour vaches vèlées

de CASPARI, pharmacien, à Vevey nettoie admirablement les bêtes, guérit et préserve de la fièvre suite du vêlage. Bonifie le lait, en augmente la quantité. Puissant apéritif et fortifiant. Expédié par boîte de 1 fr. 20, franco par 5 boîtes. Pharmacie Saint-Martin, Vevey.

A la même pharmacie:

Liniment Saint-Martin  
Spécifique certain, employé avec succès contre le rhumatisme des pores. Prix du flacon, franco 1 fr. 50. (O. 792)

AVIS

Le vénérable bénéfice d'une cure du canton de Fribourg cherche à placer 8000 fr. au 4 1/2 % sur hypothèque en premier rang. Adresser les demandes par lettre, sous les initiales X Y, 8, à l'agence Orell Fussli, à Fribourg, qui transmettra. (O. 650 824)

Confection de vêtements

SUR MESURE  
Pour MM. (ecclésiastique, civil et militaire)  
M. F. Jaeger, nég. à Fribourg, informe sa clientèle et le public en général qu'il vient de joindre à son commerce de draperie, un atelier de confection sur mesure, lequel sera dirigé par son fils sorti de la première école de coupe de Paris, porteur d'un excellent certificat de capacité. Il s'est mis en relation avec les premières fabriques d'Angleterre, afin d'offrir aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, des marchandises de premier choix, tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la couleur. (O. 652 825)  
Coupe élégante et confection soignée.



Vient de paraître :

Vie de Saint Nicolas

Par l'abbé Jules Laroche

PRIX : 3 FR. 50.

En vente à l'Imprimerie catholique, Fribourg



M. Charles de Weck, à Fribourg, Grand-rue, N° 17, demande pour Noël un domestique connaissant le service de cocher et d'une maison en ville et à la campagne. (O. 796/636)

MGR MERMILLOD  
ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE  
par HENRI VDEANSSAY . . . 2 fr.

FONDS PUBLICS

Achat et vente de toutes valeurs : actions, obligations, titres hypothécaires, valeurs à primes. (O. 730/585)  
Ch. Biadi, ancien hôtel Zähringen.

SAVONS DANS TOUTES LES PHARMACIES  
CONTRE LES MALADIES DE LA PEAU  
(O. L. 193 G.) (O. 143)



IVROGNERIE  
Attestation  
Monsieur Karrer-Gallati, spécialiste, Glaris. (O. 582/724/150)

Vos remèdes ont eu un excellent résultat; le malade est complètement guéri de ce vice. Le penchant antérieur pour boire est tout à fait disparu; à présent il reste toujours à la maison.  
Courchapoix, 15 Sept. 1885.

F. Dom. Walther.  
Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et faciles à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Succès garanti. Moitié des frais payables après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratuits.

J'avise le public que je m'occupe toujours

d'achats et de ventes

de Propriétés de rapport et d'agrément  
Actuellement je suis chargé d'acheter encore dans le canton plusieurs beaux domaines d'un rapport assuré;  
Ainsi qu'une vaste maison avec jardin située à proximité de Fribourg ou tout au moins d'une station de la ligne de Berne à Lausanne, comprenant: salon, salle à manger avec office, cabinet de travail, cuisine, buanderie, au moins six chambres à coucher de maîtres et quatre ou cinq de domestiques. (O. 805)  
Léon Girod, 69, rue des Epouses, à Fribourg.

Vente de vins et liqueurs

Pour cause de départ, il sera exposé en vente par voie d'enchères publiques, le jeudi 9 décembre 1886, dès les 1 heure après midi, au buffet de la gare, à Payerne, sous de favorables conditions, les vins et liqueurs de premier choix, par vases complets ou par lots d'au moins 500 litres, savoir :

- 1° 6380 litres de Lavaux, 1884, en deux vases;
  - 2° 3345 litres de Sion, 1885;
  - 3° 550 litres de Villeneuve, 1881;
  - 4° 550 litres de Grandvaux, 1886;
  - 5° 1500 litres vin rouge de Sion, 1886, vendable par 100 litres;
  - 6° Vins bouchés vieux, en bouteilles, rouges et blancs, par lots à déterminer, tels que : Champagne, Bordeaux, Sauterne, Châblis, Neuchâtel, Mâcon, Arbois, Sion-Dôle, Marsala, Bourgogne, Ivorne, La Côte;
  - 7° Rhum, cognac, eau de cerise et eau de vie;
  - 8° Mobiliers divers, entr'autres : une charpente de cantine, un poulailler.
- Tous ces objets devront être enlevés pour le 20 décembre 1886.  
S'adresser au buffet de la gare, à Payerne. (O. 801/637)

En vente à l'Imprimerie catholique.

Almanach des Missions	Prix 50 c.
du coin du feu	50 c.
de l'atelier	30 c.
des chaumières	50 c.
de l'ouvrier	50 c.
du laboureur	30 c.
illustré des familles	30 c.
du soldat	25 c.
de Fourvières	40 c.
mignon	10 c.
Tom Pouce	5 c.
des petites misères	
de la vie	30 c.
pittoresque	50 c.